

violer le *droit naturel*, et par suite sans *outrager notre conscience*, sans porter atteinte à la vraie liberté dont le drapeau américain est le symbole, sans renier l'idéal au nom duquel ce drapeau a traversé les mers et est devenu pour tous les peuples un signe d'espérance, de libération et de salut.

V. Forts de nos droits imprescriptibles, nous avons fondé la *Ligue de Ralliement français en Amérique*, pour les affirmer respectueusement et clairement en face de tous, pour travailler à les restaurer là où ils ont été méconnus, à les maintenir et à les affermir là où ils nous sont encore assurés, à empêcher qu'on y touche là où l'on n'a pas encore osé le faire.

VI. En attendant que le développement de notre œuvre nous fournisse des moyens d'action plus nombreux et plus étendus, notre apostolat s'exercera sous forme de *tracts* populaires, traitant sous leurs divers aspects les questions les plus pressantes, et les plus essentielles à la conservation d'un héritage complexe et sacré, qu'*aucune puissance au monde n'a le droit de nous ravir*, et qu'*aucune puissance ne pourra nous enlever effectivement*, pour peu que nous sachions nous défendre à la lumière des principes éternels.

VII. La signature du feuillet ci-joint, et son renvoi au bureau central, constitueront l'enrôlement dans la *Ligue de Ralliement français en Amérique*, et l'engagement personnel de promouvoir, par tous les moyens légaux et légitimes, l'œuvre pour laquelle elle a été fondée. Afin de procurer l'impression et la diffusion de plus en plus large des *tracts*, tout membre de la *Ligue* est prié de vouloir bien faire parvenir à notre Trésorier-Général, en même temps que la feuille d'enrôlement, une contribution dont le montant est laissé à sa générosité et à son patriotisme.

Pour la *Ligue de Ralliement français en Amérique*,

LE COMITÉ EXÉCUTIF.